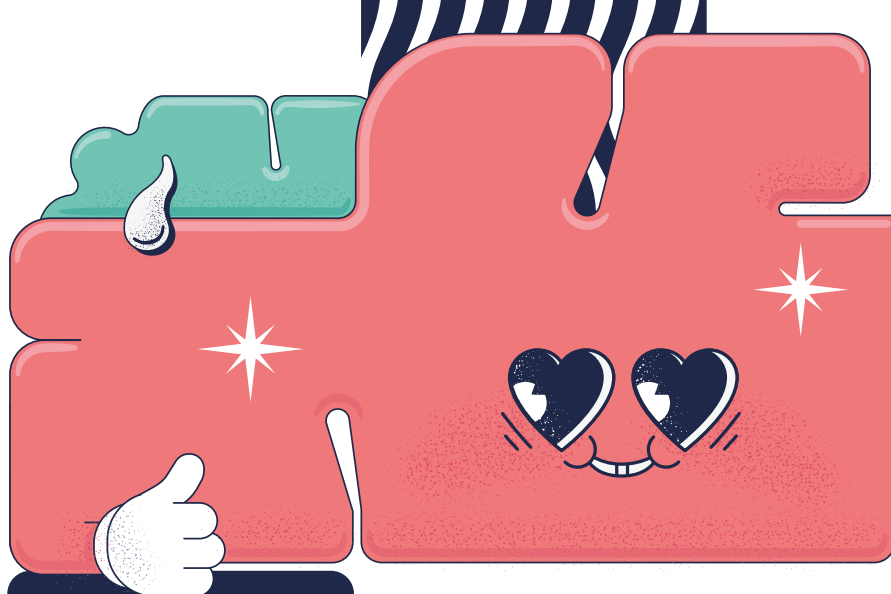




Oui!

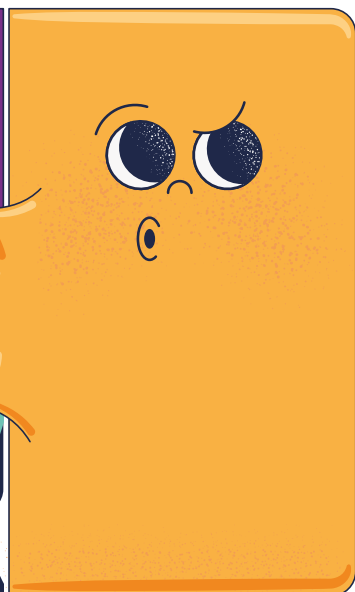


LA CAF, LE COUP DE POUCE POUR TES PREMIÈRES FOIS



Guide des aides
et dispositifs Caf
pour les jeunes
de 16 à 25 ans.

vas-y!



TU AS UNE QUESTION ?



CONTACTE-NOUS :



Espace « Mon Compte »
sur www.caf.fr



Appli mobile
« Caf - Mon Compte »



Accueil sur rendez-vous
en Caf ou par téléphone



Téléphone au 3230



SOMMAIRE



**QUI
SOMMES-NOUS ?**

04

**LES AIDES
FINANCIÈRES
POUR T'AIDER
AU QUOTIDIEN.**

Aide au
logement (APL) 06

Prime d'activité 07

Revenu de
solidarité (RSA)
jeune 08

Aide au Bafa 09

**LES STRUCTURES
ET DISPOSITIFS QUI
T'ÉCOUTENT ET
T'ACCOMPAGNENT.**

Foyers jeunes
travailleurs (FJT) 10

Service Habitat
Jeunes du 29 -
Tiss'âges - 11

Centres sociaux 12

Points d'accueil
écoute jeunes
(PAEJ) 13

Soutien aux
projets jeunes
« On s'lance » 14

Dispositif Argent
de poche 15

**ÇA PEUT ÊTRE
UTILE** 16



QUI SOMMES-NOUS ?

Les Caf, c'est la « branche Famille » de la Sécurité sociale

Retraite Maladie Accident du travail ou maladie professionnelle
Famille Recouvrement Autonomie

1946

Date de
création
des Caf.



Notre réseau est présent sur l'ensemble du territoire
métropolitain et dans les départements d'outre-mer
pour être au plus proche de vos besoins.

2024



Nombre
d'allocataires
13,5
millions



Total des
prestations versées
108,6
milliards



Nombre d'équipements
et de services
cofinancés par la Caf
90 000

→
**NOTRE RÔLE EST
D'ASSURER
LA GESTION
ET LE VERSEMENT
D'AIDES EN FONCTION
DE LA SITUATION
DE CHACUN.**



QUI AIDONS NOUS ?

Les familles
(parents isolés,
couples avec
enfants, familles
nombreuses...)

**Les personnes
en précarité
sociale**

Les jeunes
(étudiants, jeunes
actifs, jeunes en
situation de
précarité)

**Les personnes
âgées ou en perte
d'autonomie**

**Les personnes
en situation de
handicap**

1 JEUNE SUR 2

**ne bénéficie pas
de toutes les aides
auxquelles il a droit**



OBJECTIF ZÉRO GALÈRE

Perdu dans tes démarches ?

À travers l'histoire de Sam, la BD
« Objectif zéro galère » te présente des
situations de la vie quotidienne et
t'aide à découvrir des aides et des
prestations auxquelles tu n'aurais
peut-être pas pensé.



Lire la BD



BESOIN D'UN COUP DE POUCE POUR PAYER TON LOYER ?

Si tu es étudiant ou jeune actif et que tu paies un loyer, tu peux demander une aide au logement auprès de la Caf. **Cette aide peut vraiment faire baisser ton loyer.**

• LES •
APL

QUELLES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER ?

- Tu dois payer un loyer.
- Tu dois avoir des ressources faibles.
- Tu ne peux pas être lié au propriétaire (ni parent, ni grand-parent).
- Le logement doit être décent et respecter les normes de confort et de santé.

COMMENT EST CALCULÉ LE MONTANT ?

Il dépend de :

- La composition de ton foyer (seul, en couple, avec enfants...)
- Les caractéristiques du logement (loyer, type)
- Tes ressources

Important :

- Tu peux avoir une aide même si tu vis en résidence universitaire ou en colocation.
- Si tu es en couple avec ton/ta coloc, précise-le pour éviter les erreurs.
- Si tu fais tes études à l'étranger, tu ne peux pas demander cette aide.
- Tu peux demander que l'aide soit versée directement au propriétaire.

LE TIPS EN +

Attention, ton appartement doit faire au moins :

- 9 m² pour 1 personne seule
- 16 m² pour 2 personnes
- + 9 m² par personne supplémentaire
- ou 70 m² max pour le foyer

ASTUCE

Tu t'apprêtes à prendre ton premier appart ?

Lance une simulation : ça te permet de savoir combien tu pourrais toucher et d'adapter ton choix de logement.

caf.fr →

Pour + d'infos et faire ta demande :



TU VEUX COMPLÉTER TES REVENUS ?

Si tu as entre 18 et 25 ans et que tu travailles (salarié, apprenti, étudiant salarié), tu peux demander la prime d'activité auprès de la Caf. Cette aide est versée chaque mois et recalculée tous les trois mois pour s'adapter à ta situation.

LA PRIME
D'ACTIVITÉ

QUELLES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER ?

- Tu dois avoir au moins 18 ans.
- Tu dois travailler depuis au moins 3 mois.
- Tu dois habiter en France au moins 9 mois dans l'année.
- Tu dois avoir une activité professionnelle.
- Ton salaire mensuel net doit dépasser 1 117,26 € si tu es étudiant ou apprenti.

COMMENT EST CALCULÉ LE MONTANT ?

Il dépend de :

- La composition de ton foyer (seul, en couple, avec enfants...)
- L'ensemble des ressources du foyer (salaires, indemnités, pensions...)
- La prime d'activité est identique pendant trois mois, puis recalculée en fonction de tes ressources et de tout changement de situation.

Important :

- Tu ne peux pas en bénéficier si tu es étudiant sans activité ou stagiaire non rémunéré.
- Si tu bénéficies déjà d'une aide au logement, cela est pris en compte dans le calcul.
- Tu peux en bénéficier même si tu vis chez tes parents. Coche la case « je vis seul » dans la simulation ou la demande.

ASTUCE

Tu veux savoir combien tu peux toucher ? Fais une simulation : Ça te permettra de savoir si tu y as droit et quel montant tu pourrais percevoir.

caf.fr →

Pour + d'infos et faire ta demande :



DES REVENUS TROP BAS POUR VIVRE CORRECTEMENT ?

Si tu as entre 18 et 25 ans, sans enfant à charge, tu peux bénéficier du RSA Jeune actif sous certaines conditions. Cette aide te garantit un revenu minimum si tes ressources sont faibles.

LE RSA *jeune*



QUELLES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER ?

- Tu dois avoir entre 18 et 25 ans.
- Tu dois habiter en France au moins 9 mois dans l'année.
- Tu dois avoir exercé une activité professionnelle à temps plein pendant au moins 2 ans sur les 3 dernières années.
- Tes ressources mensuelles ne doivent pas dépasser les plafonds en vigueur.
- Avant de demander le RSA, tu dois avoir fait valoir tes droits à toutes les autres prestations sociales (chômage).
- Être français ou citoyen de l'Espace économique européen ou Suisse ou avoir un titre de séjour en cours de validité depuis 5 ans minimum.

QUEL MONTANT ?

Il dépend de :

- De la composition de ton foyer (seul, en couple...)
- De tes autres ressources (revenus d'activité, indemnités, pensions...)
- Du forfait logement (si tu bénéficies d'une aide au logement, ton RSA est réduit).

Important :

- Si tu es enceinte ou si tu as un enfant, tu peux bénéficier du RSA même si tu n'as pas eu d'activité professionnelle.
- Si tes revenus baissent d'un coup (par exemple après un licenciement ou une maladie), la Caf peut recalculer ton aide en ne tenant pas compte de certaines ressources.
- En tant que bénéficiaire du RSA, tu as droit à la Complémentaire santé solidaire (CSS) gratuite.
- Toute demande de RSA entraîne ton inscription à France Travail et un accompagnement personnalisé pour t'aider à trouver un emploi ou créer ton activité.

caf.fr →

Pour + d'infos et faire ta demande :



ENVIE DE DEVENIR ANIMATEUR ?

Le Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) te permet d'encadrer des enfants et des ados en centres de loisirs ou en colonies de vacances. Pour obtenir ce diplôme, tu dois suivre une formation en 3 étapes, dont une partie peut être financée par la Caf. Le Bafa est valable à vie, sauf la qualification « surveillance des baignades » qui doit être renouvelée tous les 5 ans.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Toute personne âgée de 16 ans minimum (le jour où commence la formation générale).
- L'inscription administrative est possible 3 mois avant tes 16 ans.

QUEL MONTANT ?

- Une aide nationale universelle de 200 € est versée par la Caf, sans condition de ressources, ni d'âge, à la fin de ton cursus.
- La Caf du Finistère verse une aide complémentaire de 100€, à laquelle peuvent s'ajouter 100€ si tu suis le module d'approfondissement « Accueil de la personne en situation de handicap ».
- Au total, tu peux cumuler jusqu'à 400€ d'aide de la Caf pour le Bafa.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

Tu as 30 mois maximum pour réaliser ces 3 étapes :

Formation générale : 8 jours minimum pour apprendre les bases de l'animation.

Stage pratique : 14 jours minimum en centre de loisirs ou séjour de vacances pour mettre en pratique.

Formation d'approfondissement ou de qualification : 6 jours minimum.

COMMENT FAIRE TA DEMANDE ?

- Inscris-toi à la formation sur jeunes.gouv.fr/bafa-bafd.
- Télécharge le formulaire unique pour l'ensemble des aides sur le caf.fr.
- Envoie ton dossier après ton stage générale puis dans un délai de 3 mois suivant la fin de ta formation.

L'AIDE
au
BAFA



ASTUCE

Tu peux suivre cette formation en parallèle de tes études. Une fois ton Bafa en poche, tu pourras décrocher facilement un job étudiant en centres de loisirs ou en colo. C'est une super opportunité pour gagner de l'expérience et arrondir tes fins de mois !

caf.fr →

Pour + d'infos et faire ta demande :



TU VEUX TROUVER UN LOGEMENT ABORDABLE ?

PENSE aux FJT



Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) sont des résidences qui offrent un hébergement temporaire à prix réduit, avec des services d'accompagnement et d'animation. C'est une solution idéale si tu démarres dans la vie active ou si tu es en formation.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les jeunes de 16 à 25 ans :

- En formation
- En emploi
- En recherche d'emploi

Certains foyers acceptent aussi les étudiants, sous conditions.

QUEL MONTANT ?

Les loyers sont modérés et peuvent être réduits grâce aux aides au logement (APL).

Certaines collectivités proposent aussi des aides spécifiques selon ta situation.

QUELLES CONDITIONS ?

Pas besoin de garant dans la plupart des FJT.

Il suffit :

- D'avoir un projet professionnel ou de formation.
- De respecter les critères d'âge et de ressources du foyer choisi.
- Un dépôt de garantie peut être exigé lors de la signature du contrat.

ASTUCE

Choisir un FJT, c'est pratique si tu veux te rapprocher de ton lieu d'études ou de travail sans te ruiner. En plus, tu peux bénéficier d'un accompagnement pour faciliter ton insertion professionnelle et sociale.

Toutes les infos sur mon département

LE SERVICE HABITAT JEUNES DU FINISTÈRE (SHAJ)

Le SHAJ, accompagne gratuitement, par téléphone ou sur rendez-vous, les jeunes de 16 à 30 ans quelle que soit leur situation familiale, sociale, professionnelle ou financière. Il intervient lorsque :

- Tu recherches un logement
- Tu as des questions sur les aides ou tes droits concernant le logement
- Tu as besoin de conseil sur ton budget ou de soutien dans tes démarches

Ils sont joignables au 06 02 00 75 47 (sms ou appel)



TISS'AGES - L'HABITAT PARTAGÉ DANS LE FINISTÈRE

L'habitat partagé est une solution de logement chez l'habitant :

- S'il s'agit d'une cohabitation intergénérationnelle solidaire, tu seras hébergé chez une personne de plus de 60 ans en échange ou non de menus services selon ce qui est convenu avec l'hébergeur. La contrepartie financière pour l'hébergement est faible.
- S'il s'agit d'un hébergement temporaire chez l'habitat, le tarif est à la nuitée et à moindre coût. C'est une solution de logement rapide et flexible : sans engagement, sans préavis de départ, et à partir d'une nuit.

Des solutions de logements peuvent également être proposés en résidence autonomie ou en EPHAD si des places sont inoccupées.

Qui peut en bénéficier ?

Tout jeune entre 15 et 30 ans étudiant, salarié, apprentis, en formation professionnelle...

Contact : 02 98 44 45 18 - tissages@ailes29.org



caf.fr → ●

Pour + d'infos et faire ta demande :



ENVIE D'UN LIEU POUR T'EXPRIMER ET T'ENGAGER ?

· DÉCOUVRIR LES CENTRES SOCIAUX ·

Les centres sociaux ou les espaces de vie sociale sont des espaces ouverts à tous, où tu peux participer à des activités, monter des projets et rencontrer d'autres jeunes. Des professionnels sont là pour t'accompagner, te soutenir et t'aider à avancer.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les jeunes qui cherchent :

- Un endroit pour s'exprimer
- S'engager dans des projets
- Trouver des solutions face à des soucis (personnels, scolaires, professionnels...)
- Pratiquer des activités sportives et culturelles avec d'autres jeunes.

QUEL COÛT ?

Aucun : l'accès est gratuit.

Certaines activités peuvent être payantes, mais beaucoup sont proposées sans frais.

QUELLES CONDITIONS ?

Aucune condition particulière :

Renseigne-toi simplement sur les horaires et les activités proposées par le centre social près de chez toi.

TU RENCONTRES DES DIFFICULTÉS ET TU SOUHAITES ÊTRE ÉCOUTÉ ET ACCOMPAGNÉ ?

LES PAEJ
SONT LÀ POUR TOI



Les points d'accueil écoute jeunes (PAEJ) sont des lieux où des professionnels (éducateurs, psychologues, médiateurs) t'accueillent pour t'écouter sans jugement, te conseiller et t'orienter si besoin. C'est gratuit et confidentiel.

Parler à quelqu'un peut vraiment aider à y voir plus clair.

Si nécessaire, ils peuvent aussi t'orienter vers des dispositifs adaptés à la situation.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les jeunes jusqu'à 25 ans qui rencontrent des difficultés :

- Mal-être
- Problèmes scolaires ou professionnels
- Conflits familiaux
- Ou toute autre situation compliquée

QUEL COÛT ?

Aucun : C'est gratuit, anonyme et confidentiel. C'est financé par la Caf et tu n'as rien à payer.

QUELLES CONDITIONS ?

Aucune condition particulière :

- Pas besoin de justificatif
- Aucune condition particulière : vérifie simplement les horaires d'ouverture du PAEJ près de chez toi.

PASAJ - Service d'écoute jeunes en Finistère

Tu peux contacter un psychologue tous les soirs de 20h à 23h (sauf le jeudi, le samedi et les jours fériés). C'est un service confidentiel, gratuit et qui s'adresse à tous les jeunes de 12 à 25 ans.

06.59.95.77.13 (sms ou appel) - pasaj@adsea.org

caf.fr →

La carte de tous
les PAEJ :



LANCE TON PROJET !



La Caf du Finistère donne un coup de pouce à ton projet grâce à «On s' lance».

On s' lance Ensemble

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les jeunes de 12 à 21 ans.

QUEL MONTANT ?

Jusqu'à 80% du budget, dans la limite de 1200€.

QUEL TYPE DE PROJET ?

Un projet collectif (au moins 2 jeunes) dont vous êtes à l'initiative : petits et grands projets à dimension environnementale, citoyenne, culturelle, présentant un caractère d'intérêt général.

DÉMARCHES

Inscription et dépôt du projet sur www.jep.bzh ou auprès du centre social, MJC, service jeunesse de la mairie, Information Jeunesse, ou association que tu connais à côté de chez toi.

On s' lance Solo

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les jeunes de 16 à 21 ans.

QUEL PROJET ?

Un projet solo d'intérêt général dont tu es à l'initiative **OU** un premier départ en vacances en autonomie en France ou en Europe.

QUELLES CONDITIONS ?

Pour le départ en vacances :

- 4 nuits min
- départ en groupe possible dans la limite de 6 personnes

QUEL MONTANT ?

250€ maximum.

DÉMARCHES

Idem que pour On s' lance Ensemble



La Caf du Finistère soutient les mairies qui mettent en place le dispositif Argent de poche.

En contrepartie d'une indemnisation, tu pourras effectuer des chantiers de proximité durant les vacances scolaires.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les jeunes âgés de 14 à 17 ans.

QUEL MONTANT ?

Une indemnité de 15€ maximum par jour.

QUELLES CONDITIONS ?

Renseigne toi auprès de ta commune pour connaître les modalités de demande et les missions proposés.





LOGEMENT

GARANTIE VISALE

Un garant gratuit pour ton logement.

Trouver un logement sans garant, c'est possible ! Visale couvre ton loyer et rassure ton propriétaire.

Plus d'info



AIDE MOBILI-JEUNE

Aide au loyer pour les alternants.

Tu es en alternance ? Cette aide peut réduire ton loyer jusqu'à 100 € par mois.

Plus d'info



SANTÉ & BIEN-ÊTRE

ASSOCIATION E-ENFANCE

Lutte contre le cyberharcèlement.

Tu n'es pas seul face au cyberharcèlement. Télécharge l'appli 3018 ou appelle le numéro vert pour signaler et faire supprimer des contenus nuisibles.

Plus d'info



SANTÉ PSY ÉTUDIANT

Consultations gratuites.

Ta santé mentale compte ! Profite de séances gratuites avec un psychologue. Pour en savoir plus :

Plus d'info



EMPLOI & ENGAGEMENT

ASSOCIATION TROUVE TA VOIX

Développe ta prise de parole.

Exprime-toi avec confiance ! L'association t'aide à révéler ton potentiel et à préparer ton insertion pro.

Plus d'info



SERVICE CIVIQUE

Engage-toi dans une mission.

De 16 à 25 ans, sans diplôme, tu peux t'engager dans une mission d'intérêt général rémunérée.

Plus d'info

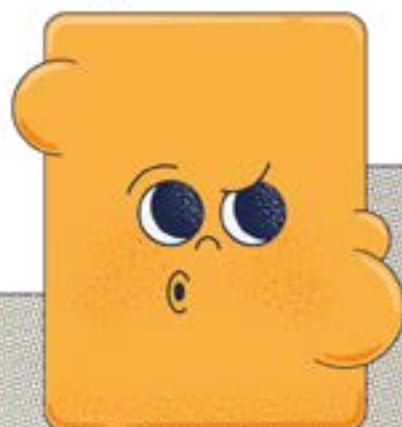


ÇA PEUT ÊTRE UTILE



Besoin d'un coup de pouce, d'un conseil ou d'une aide pour avancer ?

Voici des dispositifs et associations qui peuvent t'aider dans ta vie quotidienne, tes projets ou tes démarches.



MISSION LOCALE

Accompagnement vers l'emploi.

Besoin d'aide pour ton projet pro ? La Mission locale t'accompagne.

Plus d'info



STRUCTURES INFO JEUNES

Tu cherches une information (logement, santé, engagement...). Rends-toi dans une Structure Info Jeunes proche de chez toi

Plus d'info



PROMENEURS DU NET

Les professionnels de la jeunesse sont également présents sur les réseaux sociaux.

Plus d'info



Pose leur
TES
questions



TES SOLUTIONS EN UN CLIC

La vie adulte, ça commence souvent par des
« **premières fois** » pas toujours simples.

Études, emploi, logement, démarches...
pas toujours facile de s'y retrouver.

La Caf est là pour t'aider à mieux comprendre
les aides qui te concernent et te guider pour
les demander.



@LaCafOfficiel

**Des vidéos pour y voir
plus clair.**

Explications sur les aides,
tutoriels pour tes
démarches, reportages,
témoignages ...

Les infos Caf, c'est aussi
sur YouTube.



**Site internet
caf.fr/16-25**

**Cette page te permet
d'accéder rapidement aux
aides et services qui te
concernent.**

Logement, études, emploi,
droits : tu y trouveras des
réponses adaptées à tes
questions et des liens pour
accéder directement aux
demandes d'aides et aux
simulations.



@cafeunes



**Besoin d'un coup de pouce
pour comprendre tes droits
et tes démarches ?**

Le compte @cafeunes
t'apporte des infos claires
et pratiques sur les aides
disponibles. Abonne-toi
pour ne rien manquer !

